

**Etats financiers intermédiaires
de la période de six mois prenant fin le 30 juin 2017**

BNP Paribas Issuance B.V.

Herengracht 595
1017 CE Amsterdam
Pays-Bas
Société immatriculée au Registre du Commerce d'Amsterdam sous le numéro 33215278

SOMMAIRE

Rapport du Directoire	3
------------------------------	---

Etats financiers de la période de six mois prenant fin le 30 juin 2017

• Bilan	5
• Compte de résultat	6
• Tableau des flux de trésorerie	7
• Capitaux propres	8
• Notes annexes aux états financiers	9

Informations complémentaires

• Dispositions statutaires relatives à l'affectation du résultat de l'exercice	21
• Rapport d'examen limité	22

RAPPORT DU DIRECTOIRE

Présentation et activité principale de la Société

BNP Paribas Issuance B.V. (la Société) est une société de droit néerlandais constituée le 10 novembre 1989. Le 24 mai 2017, les statuts ont été mis à jour et le nom de la Société a été modifié, BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V. devenant BNP Paribas Issuance B.V.

L'objet principal de la Société est l'émission de titres tels que les warrants, les certificats, les placements privés, les obligations, la conclusion de tout contrat négocié de gré à gré concourant à cet objet et l'émission et l'acquisition d'instruments financiers de toute nature pour le compte de différentes entités du Groupe BNP Paribas.

Comité d'audit

La Société est éligible au statut d'entreprise d'intérêt public en vertu de la législation néerlandaise et européenne. Se prévalant de l'exemption prévue pour les groupes, la Société n'a pas constitué de comité d'audit. Elle appartient au Groupe BNP Paribas dont le comité d'audit obéit aux règles internationales en matière de gouvernance d'entreprise.

Résultat opérationnel

Le bénéfice net de la période s'établit à 11 053 euros (contre un bénéfice de 12 506 euros pour la période de six mois prenant fin le 30 juin 2016).

Liquidités et capitaux propres

Aucun changement significatif n'est survenu dans les ressources en liquidités. Les capitaux propres ont augmenté avec le résultat de la période. Les ressources en liquidités et les fonds propres sont considérés comme suffisants compte tenu de l'objet social et des activités de la Société.

Gestion des risques financiers

Risque de marché

La Société s'expose aux risques de marché résultant de positions en instruments de taux d'intérêt, de change, de marchandises et de capital, ces positions étant elles-mêmes exposées aux fluctuations générales et particulières des marchés. Cependant, ces risques sont couverts par des contrats de swap conclus avec les entités du Groupe BNP Paribas et des contrats optionnels négociés de gré à gré ou des contrats de garantie ; ces risques sont donc, en principe, maîtrisés.

Risque de crédit

La concentration des risques de crédit de la Société est significative, tous ses contrats négociés de gré à gré étant acquis auprès de sa société mère et d'autres sociétés du Groupe. Compte tenu de l'objet social et des activités de la Société et du fait que le Groupe BNP Paribas est un établissement financier sous la supervision de la Banque centrale européenne et de l'*Autorité de contrôle prudentiel et de résolution* de Paris, la Gérance estime que ces risques sont acceptables. Les dettes à long terme senior de BNP Paribas sont notées (A) par Standard & Poor's et (A1) par Moody's.

Risque de liquidité

L'exposition de la Société au risque de liquidité est significative. Pour atténuer cette exposition, la Société a conclu des accords de compensation avec sa société mère et d'autres sociétés du Groupe.

Effectifs

La Société n'emploie aucun salarié.

Perspectives

Au second semestre 2017, les activités de la Société devraient se maintenir au même niveau qu'au premier semestre.

Déclaration

Nous déclarons qu'à notre connaissance :

1. Les états financiers intermédiaires de la période de six mois prenant fin le 30 juin 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et
2. Le rapport financier intermédiaire de la période prenant fin le 30 juin 2017 donne une image fidèle de la situation de la Société à la date de clôture, de son évolution au cours de la période et de tous les risques significatifs auxquels elle est exposée.

Amsterdam, le 25 août 2017
Le Directoire,

Signé par
BNP Paribas Finance B.V.

BILAN AU 30 JUIN 2017

(Avant affectation du résultat net de l'exercice)

	Notes	<u>30.06.2017</u> EUR	<u>31.12.2016</u> EUR
ACTIFS			
Immobilisations financières			
Mises en pension	1	269 830 000	286 204 491
Contrats négociés de gré à gré		<u>38 900 160 007</u>	<u>34 684 127 289</u>
		----- <u>39 169 990 007</u>	----- <u>34 970 331 780</u>
Actifs courants			
Contrats négociés de gré à gré	1	11 125 193 288	13 348 097 212
Créances fiscales		2 309	62 256
Créances - Groupe		3 067 807	1 430 598
Liquidités		<u>42 041</u>	<u>352 062</u>
		----- <u>11 128 305 445</u>	----- <u>13 349 942 128</u>
TOTAL DE L'ACTIF		<u>50 298 295 452</u>	<u>48 320 273 908</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres			
Capital social émis et versé	2	45 379	45 379
Résultats accumulés non distribués		442 920	419 613
Résultat net de la période		<u>11 053</u>	<u>23 307</u>
		----- <u>499 352</u>	----- <u>488 299</u>
Passifs non courants			
Titres émis	3	<u>39 169 990 007</u>	<u>34 970 331 780</u>
Passifs courants			
Titres émis	3	11 125 193 288	13 348 097 212
Autres dettes – Hors Groupe		1 724 678	685 142
– Groupe		888 127	671 475
		----- <u>11 127 806 093</u>	----- <u>13 349 453 829</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>50 298 295 452</u>	<u>48 320 273 908</u>

**COMPTE DE RESULTAT DE LA PERIODE DE SIX MOIS PRENANT FIN LE
30 JUIN 2017**

	Notes	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2017 EUR	Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2016 EUR
Résultat net sur instruments financiers	4	0	0
Produits de commissions et autres produits	5	180 264	183 330
Produits opérationnels		<u>180 264</u>	<u>183 330</u>
Charges opérationnelles			
Frais généraux et administratifs		(163 877)	(166 663)
		<u>16 387</u>	<u>16 667</u>
Résultat opérationnel			
Produits financiers		0	11
Frais bancaires et charges assimilées		(1 650)	(1 045)
Résultat avant impôts		<u>14 737</u>	<u>15 633</u>
Impôts sur le résultat	6	(3 684)	(3 127)
Résultat après impôts		<u><u>11 053</u></u>	<u><u>12 506</u></u>

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DE LA PERIODE DE SIX MOIS PRENANT FIN LE 30 JUIN 2017

	Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017	Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016
	EUR	EUR
Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles		
Émission de titres en échange d'instruments de couverture négociés de gré à gré	0	0
Remboursements de frais d'émission reçus	2 272 157	2 778 027
Remboursements de frais généraux reçus	100 691	215 526
Frais d'émission payés	(2 757 506)	(2 945 146)
Frais généraux payés	(42 291)	(142 368)
Impôts reçus	116 928	89 142
Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles	(310 021)	(4 819)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	0	0
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	0	0
Augmentation / (diminution) des liquidités	(310 021)	(4 819)
Variations des liquidités		
Liquidités au 1er janvier	352 062	76 012
Augmentation / (diminution)	(310 021)	(4 819)
Liquidités	42 041	71 193

Nous vous renvoyons à la page 11 pour les principes d'établissement du tableau des flux de trésorerie.

CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2017

	<u>30.06.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	EUR	EUR
Capitaux propres		
Capital social émis et versé	45 379	45 379
Résultats accumulés non distribués	442 920	419 613
Résultat net de la période	11 053	23 307
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	<u><u>499 352</u></u>	<u><u>488 299</u></u>

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

GENERALITES

BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V. (la Société), dont le siège social est sis à Amsterdam, est une société de droit néerlandais constituée le 10 novembre 1989 sous la forme d'une *private limited liability company* (SARL). Le 24 mai 2017, le nom de la Société a été modifié, BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V. devenant BNP Paribas Issuance B.V.

L'objet principal de la Société est l'émission de titres tels que les warrants, les certificats, les placements privés, les obligations, la conclusion de tout contrat négocié de gré à gré concourant à cet objet et l'émission et l'acquisition d'instruments financiers de toute nature pour le compte de différentes entités du Groupe BNP Paribas.

La totalité des actions en circulation de la Société est détenue par BNP Paribas S.A., Paris, France, société qui consolide les données de la Société. Les états financiers de BNP Paribas S.A. sont disponibles sur le site internet group.bnpparibas.com.

RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Présentation des états financiers

Les états financiers intermédiaires de la Société ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis aux Pays-Bas et à la Directive néerlandaise 394 sur les Rapports annuels, concernant les rapports intermédiaires. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros, monnaie de présentation des états financiers.

Les principes comptables de la Société sont résumés ci-après. Sauf indication contraire, ils ont tous été appliqués dans le respect de la cohérence et de la permanence des méthodes tout au long de la période présentée et du précédent exercice.

Convention comptable

Les états financiers intermédiaires sont établis selon la convention du coût historique, hormis pour les instruments dérivés qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Continuité d'exploitation

Les états financiers intermédiaires ont été établis sur la base du principe de continuité d'exploitation. La Société dispose d'un accord de couverture cadre avec les entités du Groupe BNP Paribas aux termes duquel tous les titres émis sont couverts par des contrats de swap et des contrats optionnels négociés de gré à gré ou des contrats de garantie. Par ailleurs, la Société a un accord avec les entités du Groupe BNP Paribas pour refacturer ses charges opérationnelles, avec une marge de 10 %.

Recours aux estimations et aux jugements

L'établissement des états financiers intermédiaires exige que la direction procède à des jugements et à des estimations, et formule des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants comptabilisés d'actifs, de passifs, de produits et de charges. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues sur une base de continuité d'exploitation. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle ces révisions ont lieu et dans toute période à venir concernée.

Les informations concernant les jugements critiques dans l'application des méthodes comptables ayant l'effet le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers intermédiaires sont incluses dans la Note 3.

Comptabilisation des produits et des charges

Le résultat net sur instruments financiers inclut des plus et moins-values, des résultats de change, des produits et charges financiers et des variations de juste valeur sur les titres émis et les contrats de gré à gré qui y sont attachés. Dans la mesure où la Société conclut un contrat de swap avec une société du Groupe BNP Paribas et un contrat optionnel négocié de gré à gré dans des conditions strictement identiques à celles du titre émis ou un contrat de garantie à chaque émission de titres, la relation de couverture est parfaite, sans risque économique pour la Société. Le résultat net sur instruments dérivés est donc nul et comptabilisé comme tel.

Les produits de commissions, les autres produits et les frais généraux et administratifs sont comptabilisés au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Les bénéfices sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont réalisés et les pertes dès qu'elles sont prévisibles.

Si des options sur titres sont exercées contre la Société, celle-ci remplit ses obligations en levant, au cas par cas, les options des contrats de swap ou négociés de gré à gré avec des entités du Groupe BNP Paribas qui leur sont attachés. Les titres émis et les contrats de swap et négociés de gré à gré qui leur sont attachés sont simultanément repris dans le compte de résultat. Les titres émis non-exercés à l'échéance et les contrats de swap et négociés de gré à gré qui leur sont attachés sont repris sans aucune autre obligation future pour la Société.

Valorisation des actifs et des passifs - Généralités

Sauf indication contraire, les actifs et passifs sont valorisés au coût amorti

Instruments financiers

Les instruments financiers incluent les créances et les dettes, les liquidités et les équivalents de trésorerie, les titres émis et les contrats négociés de gré à gré acquis.

Les actifs et passifs financiers sont inscrits au bilan de la Société lorsque celle-ci devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs et passifs financiers sont décomptabilisés lorsque ces dispositions contractuelles expirent ou sont transférées.

Les instruments financiers non dérivés sont évalués et comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti.

Instruments dérivés (titres émis et contrats négociés de gré à gré)

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et aux dates ultérieures. Les profits et pertes sont directement comptabilisés en résultat. La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale conclue entre des intervenants du marché sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. Pour davantage de détails concernant l'évaluation de la juste valeur, se reporter à la Note 3.

La juste valeur des contrats négociés de gré à gré est calculée de façon similaire à celle des titres émis qui leur sont attachés.

La Société n'applique pas de comptabilité de couverture.

Monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la Société est l'euro.

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies autres que l'euro, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les transactions en monnaies étrangères (autres que celles portant sur des instruments dérivés) réalisées au cours de la période présentée ont été incluses au cours de change en vigueur à la date de règlement.

Les primes sur les titres émis et le coût des contrats négociés de gré à gré qui leur sont attachés sont libellés dans des monnaies étrangères différentes. De plus, les contrats sous-jacents aux titres sont libellés dans des monnaies qui leur sont propres, souvent basées sur un panier de monnaies. L'impact net du risque de change est toutefois neutre dans la mesure où ce risque est totalement couvert.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont été calculés par application des taux de l'exercice au résultat de la période.

PRINCIPES D'ETABLISSEMENT DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie a été établi selon la méthode directe et présente uniquement la trésorerie ; les intérêts versés sont comptabilisés au poste Frais généraux payés.

Des accords de compensation entre la Société et des entités du Groupe BNP Paribas ont été établis pour tous les flux résultant de titres et de contrats négociés de gré à gré pour éviter de devoir effectuer des paiements au titre de ces flux. Le résultat de cette procédure est reflété dans le tableau des flux de trésorerie au poste « Émission de titres en échange d'instruments de couverture négociés de gré à gré ».

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de marché

La Société s'expose aux risques de marché résultant de positions en instruments de taux d'intérêt, de change, de marchandises et de capital, ces positions étant elles-mêmes exposées aux fluctuations générales et particulières des marchés. Cependant, ces risques sont couverts par des contrats de swap conclus avec les entités du Groupe BNP Paribas et des contrats optionnels négociés de gré à gré ou des contrats de garantie ; ces risques sont donc, en principe, maîtrisés.

Risque de crédit

La concentration des risques de crédit de la Société est significative, tous ses contrats négociés de gré à gré étant acquis auprès de sa société mère et d'autres sociétés du Groupe. Compte tenu de l'objet social et des activités de la Société et du fait que le Groupe BNP Paribas est un établissement financier sous la supervision de la Banque centrale européenne et de l'*Autorité de contrôle prudentiel et de résolution* de Paris, la Gérance estime que ces risques sont acceptables. Les dettes à long terme senior de BNP Paribas sont notées (A) par Standard & Poor's et (A1) par Moody's.

Risque de liquidité

L'exposition de la Société au risque de liquidité est significative. Pour atténuer cette exposition, la Société a conclu des accords de compensation avec sa société mère et d'autres sociétés du Groupe.

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

La Société a conclu différents accords avec sa société mère et d'autres sociétés du Groupe relatifs à l'émission de titres, à la couverture des risques qui y sont liés et au remboursement de coûts. En tenant compte de la situation de la Société au sein du Groupe, ces accords ont été conclus dans des conditions de concurrence normale et sont destinés à limiter les risques de flux de trésorerie, de crédit et de marché.

NOTES ANNEXES AU BILAN

1. Immobilisations financières

Pour la plupart des titres émis, des contrats négociés de gré à gré, ayant les mêmes caractéristiques que les titres émis, sont conclus avec les sociétés du Groupe BNP Paribas pour la plupart de ces titres, ce qui signifie que la quantité, le prix d'émission et d'exercice, la parité, l'échéance et le cours à l'exercice du sous-jacent sont identiques. La Société a conclu des opérations de mises en pension avec BNP Paribas pour un des titres émis.

Durant 2017, la Société a procédé à une opération de titrisation (*repackaging*) ; elle émet des billets titrisés adossés à des obligations

(Voir le récapitulatif des titres émis et des contrats négociés de gré à gré qui leur sont attachés à la Note 3).

2. Capitaux propres

Capital social :

Le capital social émis de la Société est composé de 45 379 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune et entièrement libérées.

Aucun changement n'est intervenu dans le capital émis ou versé au cours de la période présentée. Le capital autorisé a été supprimé en vertu d'une modification des statuts.

Résultats non distribués :

Les mouvements se présentent comme suit :

	EUR	EUR
	30.06.2017	31.12.2016
Solde à l'ouverture	419 613	399 827
Affectation du résultat de l'exercice précédent	23 307	19 786
Solde à la clôture	<u>442 920</u>	<u>419 613</u>

3. Titres émis

La Société établit des programmes d'émission de titres et émet des titres tels que des warrants, des obligations et des certificats susceptibles d'exercice dans les conditions prévues par ces programmes. Les entités du Groupe BNP Paribas se sont engagées à acheter les titres dans le même temps. Elles les distribuent à des tiers et BNP Paribas S.A. se porte garant des programmes envers les investisseurs.

Les titres émis et les contrats négociés de gré à gré qui leur sont attachés se présentent comme suit :

	Juste valeur 30.06.2017	Juste valeur 31.12.2016
	EUR	EUR
- A moins d'un an	11 125 193 288	13 348 097 212
- De un à cinq ans	24 959 551 156	21 277 018 059
- A plus de cinq ans	14 210 438 851	13 693 313 721
Immobilisations financières	<u>39 169 990 007</u>	<u>34 790 331 780</u>
Total	<u>50 295 183 295</u>	<u>48 318 428 992</u>

BNP Paribas Issuance B.V.

Décomposition (juste valeur) basée sur la méthode d'évaluation
30.06.2017

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR
Warrants				
Actions sous-jacentes	0	859 643 028	1 270 391 865	2 130 034 893
Indices sous-jacents	0	882 609 550	994 199 033	1 876 808 583
Monnaies étrangères sous-jacentes	0	11 173 529	11 865 678	23 039 207
Marchandises sous-jacentes	0	9 844 577	296 171	10 140 748
Fonds sous-jacents	0	179 013 738	139 292 734	318 306 472
Crédits sous-jacents	0	7 158 208	0	7 158 208
Taux d'intérêt sous-jacents	0	1 721 765	0	1 721 765
	<u>0</u>	<u>1 951 164 395</u>	<u>2 416 045 481</u>	<u>4 367 209 876</u>
Certificats				
Actions sous-jacentes	0	5 540 034 001	1 118 335 679	6 658 369 680
Indices sous-jacents	0	18 279 170 576	7 484 411 157	25 763 581 733
Monnaies étrangères sous-jacentes	0	180 500 097	11 149 513	191 649 610
Marchandises sous-jacentes	0	528 148 890	30 221 340	558 370 230
Fonds sous-jacents	0	32 979 854	345 746 923	378 726 777
Crédits sous-jacents	0	3 848 476 296	0	3 848 476 296
Taux d'intérêt sous-jacents	0	720 704 143	0	720 704 143
	<u>0</u>	<u>29 130 013 857</u>	<u>8 989 864 612</u>	<u>38 119 878 469</u>
Bons à moyen terme				
Actions sous-jacentes	0	592 732 343	80 019 195	672 751 538
Indices sous-jacents	0	4 389 123 247	1 926 194 412	6 315 317 659
Monnaies étrangères sous-jacentes	0	71 205 094	0	71 205 094
Crédits sous-jacents	0	447 334 736	0	447 334 736
Taux d'intérêt sous-jacents	0	301 485 923	0	301 485 923
	<u>0</u>	<u>5 801 881 343</u>	<u>2 006 213 607</u>	<u>7 808 094 950</u>
Total au 30 juin 2017	<u>0</u>	<u>36 883 059 595</u>	<u>13 412 123 700</u>	<u>50 295 183 295</u>

2016

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR
Warrants				
Actions sous-jacentes	-	851 687 516	1 032 308 650	1 883 996 166
Indices sous-jacents	-	787 173 788	960 550 430	1 747 724 218
Monnaies étrangères sous-jacentes	-	17 355 452	7 582 531	24 937 983
Marchandises sous-jacentes	-	18 108 633	-	18 108 633
Fonds sous-jacents	-	14 090	344 259	358 349
Crédits sous-jacents	-	437 961	-	437 961
Taux d'intérêt sous-jacents	-	3 226 985	-	3 226 985
	<u>-</u>	<u>1 678 004 425</u>	<u>2 000 785 870</u>	<u>3 678 790 295</u>

BNP Paribas Issuance B.V.

Certificats				
Actions sous-jacentes	-	5 940 386 599	951 584 558	6 891 971 157
Indices sous-jacents	-	18 709 266 316	7 151 675 520	25 860 941 836
Monnaies étrangères sous-jacentes	-	227 442 451	3 717 046	231 159 497
Marchandises sous-jacentes	-	700 464 579	52 784 109	753 248 688
Fonds sous-jacents	-	23 085 143	277 810 102	300 895 245
Crédits sous-jacents	-	3 978 780 504	-	3 978 780 504
Taux d'intérêt sous-jacents	-	446 237 588	-	446 237 588
	-	<u>30 025 663 180</u>	<u>8 437 571 335</u>	<u>38 463 234 515</u>
Bons à moyen terme				
Actions sous-jacentes	-	352 584 332	27 674 062	380 258 394
Indices sous-jacents	-	3 950 079 673	1 448 175 718	5 398 255 391
Monnaies étrangères sous-jacentes	-	44 554 148	-	44 554 148
Crédits sous-jacents	-	69 775 690	-	69 775 690
Taux d'intérêt sous-jacents	-	283 560 559	-	283 560 559
	-	<u>4 700 554 402</u>	<u>1 475 849 780</u>	<u>6 176 404 182</u>
Total au 31 décembre 2016	-	<u><u>36 404 222 007</u></u>	<u><u>11 914 206 985</u></u>	<u><u>48 318 428 992</u></u>

Le Groupe BNP Paribas, y compris la Société, détermine la juste valeur des instruments financiers soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes soit à partir de techniques d'évaluation. Ces techniques sont principalement des approches par le marché ou par le résultat, regroupant des modèles généralement admis (méthode d'actualisation des flux de trésorerie, modèle de Black-Scholes, techniques d'interpolation). Elles maximisent l'utilisation de données d'entrée observables et minimisent celle de données d'entrée non observables. Elles sont étalonnées pour refléter les conditions actuelles de marché ; des ajustements d'évaluation sont appliqués le cas échéant, lorsque certains facteurs tels que les risques de modèle, de liquidité et de crédit ne sont pas pris en compte par les modèles ou leurs données d'entrée sous-jacentes, mais sont néanmoins pris en considération par les intervenants du marché lors de la détermination de la valeur de sortie.

L'unité d'évaluation correspond généralement à un actif financier ou un passif financier pris individuellement mais une évaluation sur la base d'un portefeuille est également possible, sous certaines conditions. En conséquence, le groupe applique ladite exception lorsqu'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers, dont les risques de marché ou de crédit se compensent et sont pour l'essentiel les mêmes, est géré sur la base de son exposition nette, conformément à une stratégie de gestion des risques établie par écrit.

Les actifs et passifs évalués ou présentés à la juste valeur sont classés selon la hiérarchie suivante :

Niveau 1 : les justes valeurs sont déterminées en utilisant directement les prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs et des passifs identiques. Parmi les caractéristiques d'un marché actif figurent l'existence d'une fréquence et d'un volume suffisants de transactions et la facilité d'obtention des prix.

Niveau 2 : les justes valeurs sont déterminées à partir de techniques d'évaluation pour lesquelles les données d'entrée importantes sont des données de marché observables, directement ou indirectement. Ces techniques sont régulièrement étalonnées et les données d'entrée sont corroborées par des informations provenant de marchés actifs.

Niveau 3 : les justes valeurs sont déterminées à partir de techniques d'évaluation pour lesquelles les données d'entrée importantes sont non observables ou ne peuvent être corroborées par des observations fondées sur le marché, en raison notamment de l'absence de liquidité de l'instrument et d'un risque de modèle significatif. Une donnée d'entrée non observable est un paramètre pour lequel il n'existe aucune donnée de marché disponible et qui est par conséquent obtenu à partir d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres intervenants du marché pour déterminer la juste valeur. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle est une question de jugement.

Le niveau de hiérarchie des justes valeurs au sein duquel doit être classé en totalité l'actif ou le passif doit être déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour la juste valeur dans son intégralité. Toutes les estimations de juste valeur données sont liées aux conditions du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière ; les valeurs futures peuvent être différentes.

A l'émission, les titres sont offerts au public ou font l'objet de placements privés et les titres ayant fait l'objet de placements privés sont quelquefois admis à la cote sur le marché secondaire. Les titres cotés le sont dans des bourses situées dans et en dehors de l'Union européenne. Les contrats négociés de gré à gré qui leur sont attachés ne sont pas cotés. La majorité des titres émis ne sont pas négociés activement sur des marchés actifs.

Aucun intérêt couru ne figure au bilan dans la mesure où il fait partie intégrante de la valeur de marché des instruments dérivés qui y sont présentés. Le résultat net sur instruments dérivés est nul et présenté comme tel dans le compte de résultat (voir Note 4).

Conditions susceptibles d'influer sur les flux de trésorerie futurs

En règle générale, les titres et les contrats négociés de gré à gré qui y sont attachés sont supposés être levés aux dates d'exercice prévues dans les dispositions définitives régissant les titres, au regard de leur juste valeur telle qu'elle a été déterminée. Dans ces deux hypothèses, une décomposition en fonction des échéances est présentée ci-dessus.

Des accords de compensation entre la Société et des entités du Groupe BNP Paribas ont été établis pour tous les flux résultant de titres et de contrats négociés de gré à gré pour éviter de devoir effectuer des paiements au titre de ces flux. Les conditions susceptibles d'influer sur les flux de trésorerie futurs n'auront, par conséquent, aucun impact sur les flux de trésorerie de la Société.

NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

4. Résultat net sur instruments financiers

Le résultat net sur instruments dérivés inclut des plus et moins-values, des résultats de change, des produits et charges financiers et des variations de juste valeur des titres émis et des contrats de swap et négociés de gré à gré qui leur sont attachés. Dans la mesure où la Société conclut un contrat optionnel ou de swap négocié de gré à gré avec une société du Groupe BNP Paribas à chaque émission de titres dans des conditions strictement identiques à celles du titre émis, la relation de couverture est parfaite, sans risque économique pour la Société. Le résultat net sur instruments dérivés est donc nul et comptabilisé comme tel.

5. Produits de commissions et autres produits

Le poste « Autres produits » inclut la refacturation des frais généraux et administratifs de la Société majorés de 10 % en vertu de contrats en régie à durée indéterminée. Ces frais ont été ou seront facturés à des sociétés du Groupe BNP Paribas.

6. Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat représentent la charge estimée de la période et s'élèvent à 3 684 euros. Le taux de l'exercice 2017 et le taux effectif pour la période s'élèvent à 25 %.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, BNP Paribas Issuance B.V. fait partie d'un groupe de consolidation fiscale (*fiscale eenheid*) aux fins de l'impôt sur le résultat néerlandais avec d'autres entités du Groupe BNP Paribas domiciliées aux Pays-Bas. A compter du 1^{er} janvier 2017, BNP Paribas SA-Succursale néerlandaise est la société mère de ce groupe de consolidation fiscale. En conséquence, la Société peut être tenue au paiement de l'impôt sur le résultat redevable par le groupe de consolidation fiscale.

Frais d'émission et rémunérations

Les frais d'émission sont constitués des frais liés à l'émission de titres pour le compte de la Société et sont remboursés par les sociétés du Groupe BNP Paribas s'ils ont été facturés à la Société.

Le membre unique du Directoire facturera des frais de gestion à hauteur de 29 563 euros sur la période présentée (contre 30 000 euros sur la période de six mois prenant fin le 30 juin 2016).

Mazars Paardekooper Hoffman Accountants N.V. facturera des honoraires d'audit pour un montant de 20 000 euros au titre du premier semestre 2017 (2016 : 20 000 euros). Aucun montant supplémentaire n'a été facturé à la Société au cours de la période présentée au titre d'honoraires de services connexes à l'audit.

Engagements, passifs éventuels et éléments de hors bilan

La Société a émis des titres avec des garanties données en nantissement. La valeur de ces nantissements s'établit à 1 231 727 767 euros (31 décembre 2016 : 1 081 624 562 euros).

Effectifs

La Société n'emploie aucun salarié.

Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement postérieur à la date de clôture n'est survenu.

BNP Paribas Issuance B.V.

Amsterdam, le 25 août 2017
Le Directoire,

Signé par
BNP Paribas Finance B.V.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

DISPOSITIONS STATUTAIRES RELATIVES A L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Paragraphes 1 et 2 de l'article 19 des statuts :

19.1 L'affectation du résultat réalisé durant un exercice financier sera décidée par l'Assemblée des actionnaires. Si cette Assemblée n'adopte pas de résolution à cet effet préalablement ou, au plus tard, immédiatement après l'approbation des comptes annuels, le résultat sera affecté aux résultats non distribués.

19.2 La distribution du résultat devra être effectuée au terme de l'approbation des comptes annuels lorsque la loi le permet, au vu du contenu desdits comptes annuels.

L'Assemblée des actionnaires se définit comme l'instance de la Société regroupant les actionnaires habilités à voter.

EXAMEN LIMITE

Le rapport d'examen limité est présenté à la page suivante.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

A l'attention du Gérant de BNP Paribas Issuance B.V.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des informations financières intermédiaires ci-jointes de BNP Paribas Issuance B.V. (Amsterdam). Ces informations incluent le bilan et le compte de résultat de la période de six mois se terminant le 30 juin 2017 ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément à la Directive néerlandaise 394 sur les Rapports annuels, concernant les rapports intermédiaires. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité

ETENDUE DE L'EXAMEN LIMITE

Nous avons effectué notre examen limité selon la loi néerlandaise, y compris conformément à la Norme néerlandaise 2410, « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectuées par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes néerlandaises d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire ci-jointe pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2017 n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la Directive néerlandaise 394 sur les Rapports annuels, concernant les rapports intermédiaires.

Amsterdam, le 25 août 2017

MAZARS PAARDEKOOPEL HOFFMAN ACCOUNTANTS N.V.

J.C. van Oldenbeek MSc RA